

37^e

Journées Nationales
de Santé au Travail
dans le BTP - Tours



Prévention du risque de cancers cutanés favorisés par l'exposition professionnelle aux UV solaires : mise en visibilité par la mise en place d'un observatoire national

Nadia Honoré, Chargée d'études à l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Grand Est
Jean-Michel Wendling, Ancien Médecin Inspecteur à la DREETS Grand Est,
Médecin du Travail au Conseil départemental de l'Ardèche

5 juin 2025 - Tours



37^e

Journées Nationales
de Santé au Travail
dans le BTP - Tours



Première action d'un PRST portant sur le risque UV solaire professionnel



37^e

Journées Nationales
de Santé au Travail
dans le **BTP** - **Tours**



Une action qui s'intègre dans une stratégie globale

Evaluer et Améliorer **la connaissance des acteurs de la prévention** (questionnaire début – fin, formation)

Mieux prendre en compte et évaluer le risque (DUERP, FE...)

Identifier les professions cibles et sensibiliser à la prévention du risque

Améliorer la traçabilité dans les DMST et promouvoir une surveillance post exposition ciblée

Evaluer et améliorer les pratiques de dépistage précoce et la coopération entre santé au travail et dermatologue

Rendre le risque visible

Promouvoir la **reconnaissance en maladie professionnelle** (CS4 – COSMAP > Expertise ANSES)

Expérimenter un système d'alerte en temps réel



Carcinome cutané non mélanique : CCB & CCE

Rayonnements UVs solaires classés cancérigènes avérés pour l'homme (Groupe 1) par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) (el Ghissassi, 2009)

CCNM liés aux expositions chroniques au RUV solaire

- 90 % proviendraient d'une exposition excessive au RUV (Kim, 2014)
- Risque majoré par co-exposition(s) professionnelle(s)
 - Ex : produits chimiques (hydrocarbures aromatiques, goudron), arsenic (pesticides)..

Surviennent souvent **après l'âge de 60 ans** (post professionnel)

5^{ème} forme de cancer la plus répandue en 2020 (WCRF, 2020)

Reconnus comme MP en Suisse, en Allemagne et en Belgique



Dans le monde, 2 à 3 M de nouveaux cas chaque année (OMS, 2017)

Forte augmentation des cas depuis 1983

- Le nombre de nouveaux cas de cancers de la peau a **plus que triplé** entre 1990 et 2023 (INCa, 2023)
- Vieillissement de la population et habitudes d'exposition solaire (Leiter, 2020)

En France, données épidémiologiques parcellaires car peu de cas recensés par les registres des cancers

- Estimation avec les données **d'activité hospitalière** : > 70 000 nouveaux cas annuels diagnostiqués (INCa, 2011)
- **150 000 nouveaux cas estimés** (vus par les dermatologues libéraux)

Forte sous-estimation des cas (Gobba, 2019, Salah, 2023)



Travail en extérieur - un risque professionnel sous-estimé

- En France (Kauppinen, 2000)
 - **1,5 M environ de travailleurs concernés** selon CAREX
 - Concerne particulièrement les secteurs de **l'agriculture et de la construction**
- Or, risque professionnel peu considéré dans le développement des CCNM (John, 2020)



Données d'exposition : doses reçues

Globalement, les doses mesurées dans les différentes études publiées sont **très largement au-dessus de la valeur limite professionnelle**

Valeur limite professionnelle recommandée pour 8h/j : 1 à 1,3 SED (Modenese, 2018)

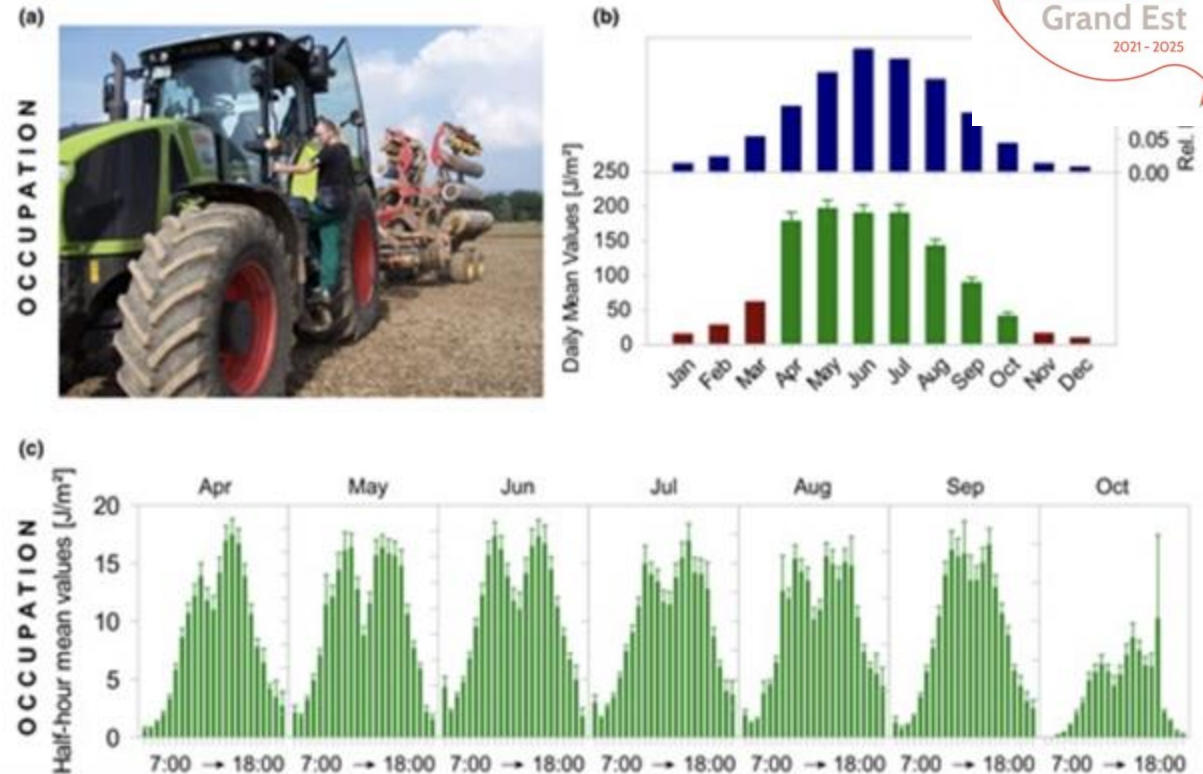
SED : dose de rayons UV provoquant des érythèmes (légers coups de soleil)
caractérisant l'agression de la peau par une radiation UV = correspond à 100 J/m²

- Exemples

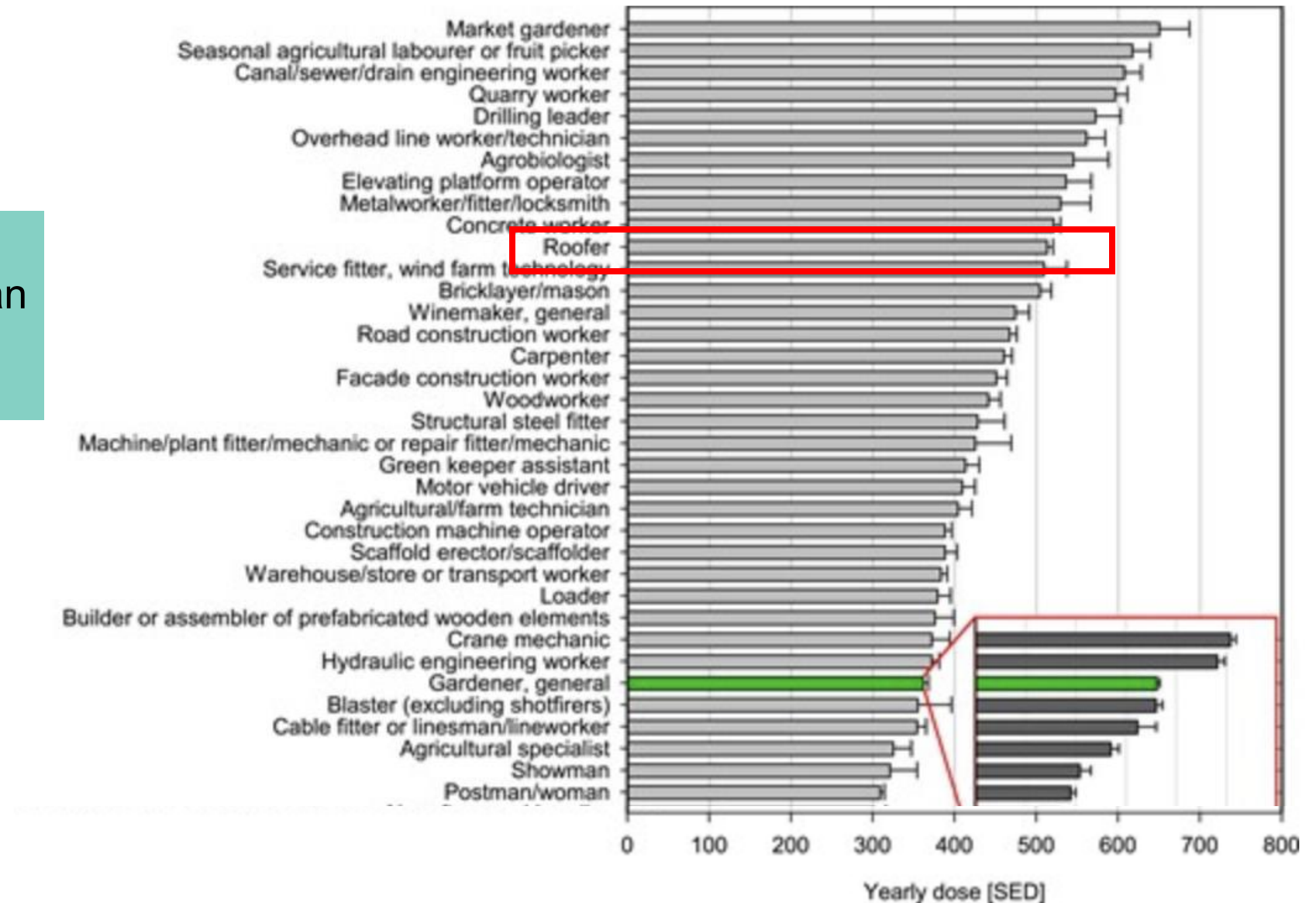
- Agriculteur en Toscane : la dose moyenne au niveau de la nuque : **14,5 SED** (Siani, 2011)
- Construction en Suisse : de **11,9 à 28,6 SED** selon l'altitude (Antoine, 2008)



- Vaste étude allemande portant sur un millier de participants
- Métrologie par dosimétrie individuelle durant 7 mois (avril à octobre) avec des données sur 250 métiers, 650 activités
- Description des tâches par métier



Grande variabilité des doses
allant de **50 à 650 SED** par an



CCNM

- 20 études (WHO/ILO, 2021)
 - Augmentation de **60 %** du risque de développer un CCNM travailleurs exposés vs non exposés
 - RR (Risque Relatif) 1,60 (IC (Intervalle de Confiance) 95 % 1,21-2,11)

CCB

- 23 études (Bauer, 2011)
 - Augmentation de **43 %** du risque de CCB chez les travailleurs exposés vs non exposés
 - RC (Rapport de Côtes) 1,43 (IC 95 % 1,23-1,66)
- 15 études (WHO/ILO, 2021)
 - Augmentation de **50 %** du risque de développer un CCB chez les travailleurs exposés vs non exposés
 - RR 1,50 (IC 95 % 1,10-2,04)

CCE

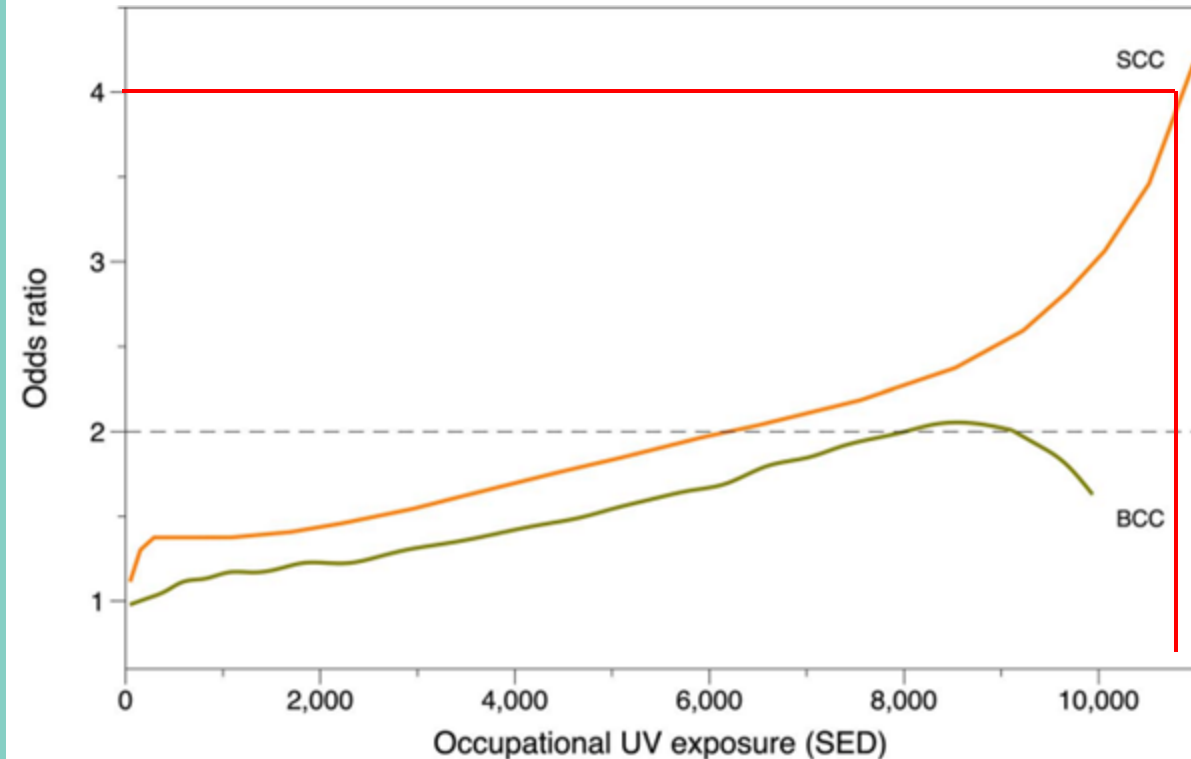
- 18 études (Schmitt, 2011)
 - Augmentation de **77 %** du risque de CCE chez les travailleurs exposés vs non exposés
 - **RC 1,77** (IC 95 % 1,40-2,22)
- 6 études (WHO/ILO 2021)
 - Augmentation de **142 %** du risque de développer un CCE chez les travailleurs exposés vs non exposés
 - **RR 2,42** (IC à 95 % 1,66-3,53)

Estimation charge de morbidité mondiale des cancers cutanés liés à cette exposition (WHO, 2021)

- Force de la preuve de nocivité expo pro RUV solaire pour survenue **CCNM = preuve suffisante**



- **Relation dose-réponse** observée pour l'exposition professionnelle au RUV pour le CCE et le CCS (Schmitt, JOEM, 2018; Schmitt, BJD, 2018)
 - Mais pas pour l'exposition non professionnelle, ni pour le CCE, ni pour le CCS (Schmitt, JOEM, 2018; Schmitt, BJD, 2018)
- Augmentation du risque de CCB et CCS due à l'irradiation solaire UV attribuable à l'exposition professionnelle au RUV (Schmitt, JOEM, 2018; Schmitt, BJD, 2018)
- Dose d'UV professionnelle cumulative conduisant à un risque multiplié par 2
 - de CCB de 6126 SED (Bauer, 2020) et de 7,945 SED (Schmitt, JOEM, 2018)
 - de CCE de 6348 SED (Schmitt, BJD, 2018)
 - Ex : couvreur allemand (>500 SED/an)
 - risque X2 de survenue de CCB à partir de 12 ans d'exposition, de CCE à partir de 16 ans d'exposition



Une maladie professionnelle ? et en France ?



Le HCSP dans son **avis du 29 mai 2020** recommande que
« les autorités compétentes reconsidèrent la reconnaissance
de l'exposition professionnelle aux UV comme cause de
cancers de la peau pouvant conduire à leur indemnisation
comme maladie professionnelle » (HCSP, 2020)



Questionnaire professionnels de santé au travail (1)

Période de recueil : entre le 25 janvier et le 29 mars 2024.

1466 professionnels ont répondu à l'enquête.

Plus des **2/3 des professionnels de santé** ayant répondu à l'enquête déclarent **connaître moyennement ce risque.**

Parmi les répondants, **2/3** estiment que ce risque est **peu connu par les entreprises et les salariés.** [71.6 % Fonction Publique- 41.3% Mutualité Sociale Agricole]

Sensibilisation / formation des répondants au risque UV solaires et cancers cutanés



37% des répondants déclarent n'avoir reçu aucune formation/ sensibilisation sur le risque de cancers lié aux UV solaires.

Ce taux atteint **44%** pour les infirmiers ayant participé à l'enquête



Questionnaire professionnels de santé au travail (2)

- **Concernant l'examen de la peau lors de la consultation**

Parmi les médecins et internes ayant répondu au questionnaire

56% pratiquent un examen cutané a minima à l'occasion de la visite de fin de carrière

44% ne pratiquent pas d'examen de la peau ou ne se sentent pas concernés. Ce résultat est possiblement en lien avec les besoins de formation exprimés dans le point suivant



Questionnaire professionnels de santé au travail (3)

Besoins exprimés pour progresser sur le sujet

Pour progresser sur la prévention des cancers cutanés, différentes pistes ont été suggérées¹ aux répondants. Voici le trio des outils plébiscités par :



Médecins et Internes

Totalité des répondants	Grand Est
1- Supports (flyers..)	1- Supports (flyers..)
2- Formation à l'examen dermatologique	2- Webinaires
3- Connaissances sur les moyens de prévention collective et individuelle.	3- Formation à l'examen dermatologique



Infirmiers

Totalité des répondants	Grand Est
1- Supports (flyers..)	1- Supports (flyers..)
2- Formation à l'examen dermatologique	2- Webinaires
3- Connaissances sur les moyens de prévention collective et individuelle.	3- Formation à l'examen dermatologique

¹ Participer à un webinaire, disposer de connaissance sur les outils de protection individuelle et collective, disposer de flyers ; disposer de supports vidéo, disposer d'un outil type photographie UV, être formé à l'examen dermatologique.



Produits chimiques

Maladies Professionnelles uniquement en lien avec certains **agents ou produits chimiques** : « l'épithélioma cutané en lien avec une exposition à surtout aux goudrons/suies, aux huiles minérales (rare) et à l'arsenic (rarissime) ».

Période 2000 – 2019 : **80 par an**



Ultraviolets solaires

CRRMP : 2014 – 2022 : **moins d'une dizaine de cas sur 9 ans** de cancers cutanés en lien avec une exposition aux UV solaires.

RNV3P : 2001 - 2016 le réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles relève entre **19 cas de cancers cutanés sur 16 ans** à probabilité moyenne ou forte avec l'exposition aux UV.

MCP : **6 cas de cancers cutanés** sur 13 ans. Seuls **2 sont explicitement rattachés aux UV solaires extérieurs** (les autres métiers étant des métiers en intérieur ou lié aux Rayonnements UV lié au procédé de soudage/produits chimiques)



Projet multipartenarial, financement Anact



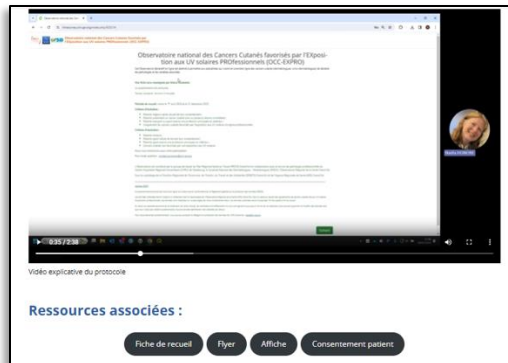
Applicatif en ligne : ORS Grand Est (membre de la Fnors)

Hébergement des outils et transmission des codes uniques : Sndv



Hébergement des outils de déclaration OCC- EXPRO - Syndicat National des Dermatologues- Vénéréologues

- Tutoriel vidéo
- Fiche de recueil
- Flyer
- Affiche
- Consentement



OCC-EXPRO



Nous avons besoin de votre aide pour la mise en visibilité du risque de cancers cutanés liés à une exposition solaire dans le cadre du travail.

Nous vous invitons à participer à l'Observatoire national des Cancers Cutanés favorisés par l'Exposition PROfessionnelle aux UV solaires (OCC-EXPRO) en signalant les cas que vous constatez chez vos patients.

Ce projet multipartenarial est financé par une dotation spécifique de la Direction Générale du Travail (DGT) en cohérence avec les objectifs de l'action n°12 du Plan Régional Santé au Travail (PRST4) Grand Est.

Il vise à :

- Évaluer et améliorer la connaissance du risque de cancer cutané lié à l'exposition aux UV solaires auprès des acteurs de la santé sécurité au travail.
- Rendre visible le cancer cutané professionnel par la mise en place d'un observatoire des cancers cutanés professionnels, levier essentiel de prévention.
- Sensibiliser les entreprises et les salariés et promouvoir la prévention primaire.
- Améliorer la traçabilité de l'exposition et le suivi des salariés les plus exposés.
- Dépister le cancer cutané et favoriser la coopération des acteurs par la prise en charge précoce des salariés.

Grâce à votre participation volontaire, fin 2025, les données seront colligées et analysées et nous espérons que ces signalements participeront à une reconnaissance en maladie professionnelle de ces pathologies.

Protocole :

1. Envoyer une demande via le formulaire en bas de page
2. Vous recevrez alors un code unique confidentiel et personnel
3. Rentrer ce code sur la plateforme de recueil : <https://limesurvey.ors-ge.org/index.php/425214?lang=fr>
4. Remplir une fiche pour chaque lésion détectée



L'Observatoire : inscription

Envoi par le Sndv
des codes
(=identifiants) créés
par l'ORS Grand Est
aux dermatologues
qui en font la
demande

Protocole :

1. Envoyer une demande via le formulaire en bas de page
2. Vous recevrez alors un code unique confidentiel et personnel
3. Rentrer ce code sur la plateforme de recueil : <https://limesurvey.ors-ge.org/index.php/425214?lang=fr>
4. Remplir une fiche pour chaque lésion détectée

Inscription recueil OCC-EXPRO

Prénom - Nom (Nécessaire)

Prénom

Nom

Région d'exercice (Nécessaire)

Auvergne-Rhône-Alpes



E-mail (Nécessaire)

RGPD (Nécessaire)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Syndicat National des Dermatologues-Vénéréologues pour l'inscription à l'étude.

Les données collectées seront anonymisées et envoyées à des fins statistiques à l'Observatoire Régional de la Santé Grand Est.

Les données sont conservées pendant le temps de l'étude.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter par mail : contact@sndv.org



L'Observatoire : information aux patients



Note d'information collective

Observatoire national des Cancers Cutanés favorisés par l'Exposition PROfessionnelle aux UV solaires (OCC-EXPRO)

Le projet multipartenarial « Prévention des risques de cancers cutanés en lien avec l'exposition professionnelle aux UV solaires », en cohérence avec les objectifs de l'action n°12 du Plan Régional Santé au Travail (PTS4) Grand Est, vise à :

- ✓ Evaluer et améliorer la connaissance du risque de cancer cutané lié à l'exposition aux UV solaires auprès des acteurs de la santé sécurité au travail.
- ✓ Rendre visible le cancer cutané professionnel par la mise en place d'un observatoire des cancers cutanés professionnels, levier essentiel de prévention.
- ✓ Sensibiliser les entreprises et les salariés et promouvoir la prévention primaire.
- ✓ Améliorer la traçabilité de l'exposition et le suivi des salariés les plus exposés.
- ✓ Dépister le cancer cutané et favoriser la coopération des acteurs par la prise en charge précoce des salariés.

**Nous vous informons que
vous consultez pendant
une période de recueil**

Mention RGPD

Conformément à la réglementation (UE) 2016/679 du Parlement Européen en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel au délégué à la protection des données de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Grand Est, à l'adresse suivante : dpo@ors-ge.org



Recueil de consentement

Je soussigné.e.....

accepte que les données collectées dans le cadre de l'Observatoire national des Cancers Cutanés favorisés par l'Exposition PROfessionnelle aux UV solaires (OCC-EXPRO) soient conservées et analysées le temps de l'étude.

Les données étant informatisées de manière anonyme, seul mon médecin a accès à mon identité.

Le/...../.....

à.....

Signature

Mention RGPD

Conformément à la réglementation (UE) 2016/679 du Parlement Européen en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel au délégué à la protection des données de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Grand Est, à l'adresse suivante : dpo@ors-ge.org



L'Observatoire : flyer aux professionnels

Dermatologues
Onco-dermatologues

du 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2025

Participez à
l'Observatoire national
des Cancers Cutanés favorisés par l'Exposition
PROfessionnelle aux UV solaires
(OCC-EXPRO)

en signalant les cas que vous
constatez chez vos patients

**Aller vers une reconnaissance
en maladie professionnelle**

Rendre visible
Améliorer la
connaissance
Prévenir le risque
Suivre les salariés
les plus exposés



contact.occexpro@ors-ge.org

PRST 4
Plan Régional Santé au Travail
Grand Est
2021-2025

Sndv
Institut national
des sciences et technologies
du bâtiment et des travaux
publics

ORS
Observatoire Régional de la Santé
Grand Est

fnors
Fédération nationale
des observatoires
régionaux de la santé

Déclaration par les dermatologues *via* un
applicatif en ligne (*LimeSurvey*, hébergé sur le site
de l'ORS Grand Est) :

Observatoire national des Cancers Cutanés
favorisés par l'EXposition PROfessionnelle aux
UV solaires (OCC-EXPRO)

https://limesurvey.ors-ge.org/index.php/425214?lang=fr

PRST 4 Sndv ORS
Observatoire national des Cancers Cutanés favorisés par
l'EXposition PROfessionnelle aux UV solaires (OCC-EXPRO)

Si problème de connexion : contact.occexpro@ors-ge.org

Pour participer à ce questionnaire restreint, vous avez besoin
d'une invitation valide.

Si vous avez reçu un code d'accès, saisissez-le dans le champ ci-dessous et cliquez sur continuer.

* Code d'accès :

Continuer

L'Observatoire : recueil



Fiche de recueil OCC-EXPRO

(Observatoire des Cancers Cutanés favorisés par l'EXposition PROfessionnelle aux UV solaires)

Veuillez remplir une fiche de recueil par lésion (1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2025)

Année de naissance du patient (sur 4 caractères ex : 1988) :

Genre du patient :

- ☐ Masculin
- ☐ Féminin
- ☐ Non-binaire
- ☐ Non précisé

Type histologique de la lésion :

- ☐ Carcinome basocellulaire
- ☐ Carcinome épidermoïde cutané
- ☐ Mélanome

Localisation de la lésion (zone photo-exposée) (sélectionner une seule proposition) :

- | | |
|------------------------------------|---|
| ☐ Visage | ☐ Epaule |
| ☐ Cuir chevelu | ☐ Membre supérieur |
| ☐ Oreille | ☐ Main |
| ☐ Nuque | ☐ Membre inférieur |
| ☐ Décolleté | ☐ Autre localisation (préciser) : |
| ☐ Dos | |

Métier principal exercé à l'extérieur à sur-risque de cancer cutané (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Agriculteur - Arboriculteur (fruits) - Viticulteur (vignes) - Horticulteur (fleurs) - Maraîcher (légumes)
- ☐ Forestier - Sylviculteur (forêt)
- ☐ Paysagiste - Jardinier - Agent d'entretien espaces verts - Elagueur
- ☐ Ouvrier du bâtiment (couvreur, maçon coffreur, façadier, charpentier, peintre, échauffeur...)
- ☐ Chauffeur - Conducteur
- ☐ Ouvrier ou agent intervenant sur la voie publique/ferrée/aéroport (travaux publics, réseau d'assainissement...)
- ☐ Eboueur - Balayeur
- ☐ Agent ou ouvrier réseau (téléphonie, lignes électriques, fibre optique)
- ☐ Maître-nageur - Animateur - Professeur - Guide - Berger - Métier équestre
- ☐ Activité nautique (mer, cours d'eau)
- ☐ Autre métier exercé majoritairement en extérieur (préciser) :

Profession avec exposition aux UV solaires exercée pendant (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Moins de 11 ans
- ☐ Entre 11 et 20 ans
- ☐ Entre 21 et 30 ans
- ☐ 31 ans et plus
- ☐ Ne sait pas

Exposition du patient aux UV artificiels (cabine UV) durant plusieurs années ? (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

Facteurs de risque individuels favorisant le cancer cutané ? (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

Si oui, précisez (plusieurs réponses possibles) :

- ☐ Antécédents personnels de cancer cutané
- ☐ Antécédents familiaux de cancer cutané
- ☐ Traitement ou situation d'immuno-suppression (biothérapie, greffe...)
- ☐ Autre (préciser) :

Phototype du patient (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Phototype 1
- ☐ Phototype 2
- ☐ Phototype 3
- ☐ Phototype 4
- ☐ Phototype 5
- ☐ Phototype 6
- ☐ Non relevé

A informatiser ici :

<https://limesurvey.ors-ge.org/index.php/425214?lang=fr>



Pour toute question : contact.occexpro@ors-ge.org



L'Observatoire : variables (1)

Année de naissance du patient (sur 4 caractères ex : 1988) :

Genre du patient :

- ☐ Masculin
- ☐ Féminin
- ☐ Non-binaire
- ☐ Non précisé

Type histologique de la lésion :

- ☐ Carcinome basocellulaire
- ☐ Carcinome épidermoïde cutané
- ☐ Mélanome

Localisation de la lésion (zone photo-exposée) (sélectionner une seule proposition) :

- | | |
|------------------------------------|---|
| ☐ Visage | ☐ Epaule |
| ☐ Cuir chevelu | ☐ Membre supérieur |
| ☐ Oreille | ☐ Main |
| ☐ Nuque | ☐ Membre inférieur |
| ☐ Décolleté | ☐ Autre localisation (préciser) : |
| ☐ Dos | |



L'Observatoire : variables (2)

Métier principal exercé à l'extérieur à sur-risque de cancer cutané (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Agriculteur - Arboriculteur (fruits) - Viticulteur (vignes) - Horticulteur (fleurs) - Maraîcher (légumes)
- ☐ Forestier - Sylviculteur (forêt)
- ☐ Paysagiste - Jardinier - Agent d'entretien espaces verts - Elagueur
- ☐ Ouvrier du bâtiment (couvreur, maçon coffreur, façadier, charpentier, peintre, échafaudier...)
- ☐ Chauffeur - Conducteur
- ☐ Ouvrier ou agent intervenant sur la voie publique/ferrée/aéroport (travaux publics, réseau d'assainissement...)
- ☐ Eboueur - Balayeur
- ☐ Agent ou ouvrier réseau (téléphonie, lignes électriques, fibre optique)
- ☐ Maître-nageur - Animateur - Professeur - Guide - Berger - Métier équestre
- ☐ Activité nautique (mer, cours d'eau)
- ☐ Autre métier exercé majoritairement en extérieur (préciser) :
.....

Profession avec exposition aux UV solaires exercée pendant (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Moins de 11 ans
- ☐ Entre 11 et 20 ans
- ☐ Entre 21 et 30 ans
- ☐ 31 ans et plus
- ☐ Ne sait pas



L'Observatoire : variables (3)

Exposition du patient aux UV artificiels (cabine UV) durant plusieurs années ? (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

Facteurs de risque individuels favorisant le cancer cutané ? (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

Si oui, précisez (plusieurs réponses possibles) :

- ☐ Antécédents personnels de cancer cutané
- ☐ Antécédents familiaux de cancer cutané
- ☐ Traitement ou situation d'immuno-suppression (biothérapie, greffe...)
- ☐ Autre (préciser) :

Phototype du patient (sélectionner une seule proposition) :

- ☐ Phototype 1
- ☐ Phototype 2
- ☐ Phototype 3
- ☐ Phototype 4
- ☐ Phototype 5
- ☐ Phototype 6
- ☐ Non relevé



L'Observatoire : situation au 30/05/2025 (1)

Déclarants distincts : 28

Signalements : 153

133 hommes, 20 femmes

38 à 94 ans (médiane : 74 ans)

Profession avec exposition aux UV solaires exercée pendant
31 ans et plus (58 %)

Communication à
venir pour recruter
de nouveaux
déclarants



L'Observatoire : situation au 30/05/2025 (2)

Premiers résultats (sans post-traitement de la catégorie « Autres métiers »)

Métier principal exercé à l'extérieur à sur-risque de cancer cutané	Nombre
Ouvrier du bâtiment (couvreur, maçon coffreur, façadier, charpentier, peintre, échafaudier...)	39
Autre métier exercé majoritairement en extérieur (à préciser en clair)	38
Agriculteur - Arboriculteur (fruits) - Viticulteur (vignes) - Horticulteur (fleurs) - Maraîcher (légumes)	31
Ouvrier ou agent intervenant sur la voie publique/ferrée/aéroport (travaux publics, réseau d'assainissement...)	11
Chauffeur - Conducteur	*
Maître nageur - animateur - Professeur - Guide - Berger - Métier équestre	*
Activité nautique (mer, cours d'eau)	*
Paysagiste - Jardinier - Agent d'entretien espaces verts - Elagueur	*
Agent ou ouvrier réseau (téléphonie, lignes électriques, fibre optique)	*
Forestier - Sylviculteur (forêt)	*
Total	153

Type histologique de la lésion	Nombre
Carcinome basocellulaire	89
Carcinome épidermoïde cutané	47
Mélanome	17
Total	153

46 % visage

Phototypes 1 à 4

65 % de phototypes 2

34 % de phototypes 1 ou 3

* Effectif inférieur strictement à 11

Source : OCC-EXPRO, Exploitation ORS Grand Est



L'ORS Grand Est dispose d'un accès permanent au Système national des données de santé (SNDS)



Des premières analyses à *visée exploratoire complémentaire* à partir du SNDS ont été menées afin d' :

- Identifier les patients souffrant de cancers cutanés
- Identifier leur secteur d'activité professionnelle (*via* numéros SIRET en cas d'arrêt de travail)

Seuls les patients ayant bénéficié d'arrêts de travail ont pu être inclus dans cette première analyse



Perspectives d'exploration de l' EDP-Santé

Objectif

Disposer des informations sur les trajectoires des patients atteints de cancers cutanés (catégories socioprofessionnelles, secteurs d'activités) et sexe, âge, lieu de domiciliation

Source de données envisagée

Echantillon démographique permanent (EDP) chaîné avec le SNDS => EDP-Santé

Procédure de demande d'accès

- Pour l'EDP (géré par l'Insee) : auprès du Comité du secret statistique
 - Dépôt du dossier en avril 2025
 - Accord préalable obtenu auprès des producteurs de données : Insee et DGFIP
 - Examen du dossier en réunion de Comité le 3 juin
- Pour l'EDP-Santé (géré par la Drees) : pour avis Cnil et Cesrees



Merci à nos partenaires



contact.occxpro@ors-ge.org
(Nadia Honoré, ORS Grand Est)

